

Marc GLOTZ

« Réenchanter les châteaux-forts » : qu'évoque cette formulation pour vous ?

Faire connaître les châteaux sous toutes les facettes (histoire, poésie, légendes, représentations) sans les dénaturer. Être subtil pour donner à voir sans rompre le charme naturel des sites visités.

Vous sentez-vous concernés par un tel projet ? Quelles modalités d'implication pour vous ? (toutes propositions bienvenues)

J'ai guidé des visites dans les six châteaux-forts et devant la dizaine de manoirs encore présents dans le Sundgau, dans le cadre des activités de la Société d'Histoire du Sundgau, de l'Université Populaire de Mulhouse et de l'Office de Tourisme du Sundgau.

Je les ai, pour la plupart, présentés dans des guides de promenades historiques édités par la Société d'Histoire du Sundgau et l'Office de Tourisme du Sundgau.

J'ai organisé trente classes de découverte dans les Vosges et le Sundgau en faisant découvrir plusieurs châteaux-forts à mes élèves de 10-11 ans.

Je me sens donc concerné par le projet avec le souhait qu'il puisse favoriser la conservation plutôt que le développement, à l'image des peuples, dits primitifs, qui fonctionnent comme des pendules (garder, faire durer) plutôt que comme des machines à vapeur (augmenter, croître) selon l'analyse de l'ethnologue Claude Lévis-Strauss.

Quel imaginaire solliciter ? Le « vrai » (références historiques, légendes locales, Vosges et Rhin) et/ou le « décalé » (heroic fantasy, Tolkien, anticipation) ? Cet imaginaire et sa mise en scène peuvent-ils être « hors sujet », voire transgressifs ?

J'ai toujours sollicité l'imaginaire « vrai » et jamais l'imaginaire « décalé ». Ce dernier n'est pas à bannir à condition qu'il ne dénature pas un site. Ca peut être une entrée en matière pour susciter l'intérêt, mais il est important dans un deuxième temps d'éduquer le regard pour apprécier et respecter les paysages et le patrimoine alsaciens tels qu'ils existent.

Doit-on aller au-delà du travail de protection des sites et toucher aux ruines et à leur usage actuel ? De manière légère (parkings, toilettes, buvettes) ou plus lourde (reconstruction partielle, installation de nouveaux usages du type ateliers, auberge, observatoire) ?

Le moins possible. Très rapidement les aménagements humains dénaturent les sites, sauf si leurs concepteurs (élus, architectes, aménageurs) ont l'intelligence de s'effacer, de se rendre discrets, d'être respectueux. Il ne faut pas vouloir créer une œuvre pour marquer son temps ou laisser un nom, mais se mettre modestement au service d'un lieu. Il est essentiel de préserver les bâtiments en gardant leur part de mystère et de poésie pour laisser aux générations suivantes le plaisir de l'aventure et de la découverte.

Certains châteaux sont déjà accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il faut les inventorier et les faire connaître, mais surtout éviter les travaux de ce type dans les autres. Le tourisme de masse est une menace pour les sites et rend nécessaire des aménagements lourds qui peuvent défigurer un château ou une ruine. Il faut donc privilégier un tourisme doux. Un château se mérite après une promenade parfois longue et difficile.

Quelles activités « grand public » imaginer, respectueuses des sites ? Tous les châteaux ont-ils vocation à accueillir du public ? Faut-il confier certaines activités au secteur privé ?

Tous les châteaux ont vocation à accueillir du public, sauf ceux qui présentent un danger. Il est essentiel de les sécuriser le plus vite possible, en limitant les modifications ou les ajouts.

Le secteur privé ne peut se passer de la notion de rentabilité. Pour privilégier les actions qui tendent à la conservation plutôt qu'au développement, au respect plutôt qu'à l'exploitation, il faut faire appel aux pouvoirs publics dont le rôle est d'aider et d'encadrer, dans l'intérêt commun.

Comment développer la passion des châteaux ? Vers le jeune public notamment. Comment conforter les opérateurs existants, mais aussi élargir la mobilisation et l'implication de nouveaux acteurs (artistes, musiciens, écoles d'architecture, etc.) ? Quelle place pour les professionnels des loisirs, sports, jeux, découverte nature, gastronomie, etc. ?

On peut développer la passion des châteaux au niveau du jeune public en redonnant officiellement une place à l'histoire régionale dans les programmes scolaires, avec des manuels et des supports pédagogiques spécifiques comme c'était le cas à l'époque du Reichsland et dans l'Entre-deux-Guerres, en faisant évoluer dans le commerce et sur Internet des logiciels de jeux à thème historique, et en multipliant documentaires et fictions tournés sur les sites. Il faudrait aider et encourager l'organisation de classes de

découvertes et de séjours de vacances pour les jeunes dans leur région plutôt que de chercher l'exotisme plus loin. L'idée est de d'abord faire aimer l'endroit où l'on vit pour ensuite étendre cet intérêt à d'autres régions.

En rendant les participants acteurs, les chantiers de fouilles et de restauration peuvent être d'excellents leviers.

Les professionnels des loisirs et de la gastronomie profiteront des retombées économiques du tourisme. Il n'est pas nécessaire de modifier les sites pour en tirer de l'argent. Il faut les conserver et les préserver en localisant l'activité économique (gastronomie, loisirs impactant le paysage) à distance. Des événements artistiques, des spectacles, des journées à thème, des commentaires de guides ou d'animateurs, des visites ludiques conduites par des acteurs en costume d'époque contribuent à faire vivre un site. Ce sont autant de possibilités d'emplois pour les professionnels.

Le château s'inscrit dans un contexte paysager régional. Il est essentiel de garder un environnement favorable au rêve et à l'imagination en donnant, dans les règlements d'urbanismes (POS, PLU, SCOT), des directives précises sur les formes, les couleurs et les volumes des constructions et des aménagements projetés. Les collectivités devraient être exemplaires en implantant des bâtiments qui respectent des règles élémentaires sur les pentes et la couleur des toits, les volumes des constructions et la teinte des façades.

Est-il nécessaire de mieux structurer la filière castrale régionale (très dispersée) ? Quels sont les freins (administratifs, financiers) au travail de protection et d'étude des châteaux ? Peut-on imaginer des mécanismes de gestion de grands projets collectifs associations/collectivités/administration/privé ? Encourager le mécénat ?

Les freins sont culturels. Il faut susciter l'intérêt pour la connaissance du passé et le maintien du patrimoine chez les élus, les fonctionnaires et les acteurs du terrain. Un projet s'inscrivant forcément dans un contexte, pourquoi ne pas imaginer une formation au respect du paysage à destination des architectes et des décideurs ? L'image des châteaux souffre en effet de la banalisation des paysages qui se poursuit de manière croissante, particulièrement en Alsace.

Il ne faut pas construire de nouvelles « usines à gaz » administratives mais favoriser les initiatives utiles à la préservation du patrimoine. Par exemple, pourquoi ne pas organiser des stages pour apprendre aux employés communaux à réaliser de petites restaurations ?

Un centre de ressources régional pourrait fournir des éléments aux différents acteurs et les mettre en relation entre eux. Il ne faudrait pas créer une nouvelle structure administrative mais faire appel à l'une de celles qui existent. Les fonctionnaires qui y travaillent devraient être issus du terreau associatif et parfaitement connaître le sujet.

Quelles expériences dans vos actions personnelles vous paraissent intéressantes à partager et communiquer (qu'elles soient réussies ou ratées) ?

Voir les réponses à la deuxième question.

Quels exemples intéressants de valorisation de châteaux connaissez-vous hors Alsace ?
Quels liens nouer avec des régions et sites proches (Rhin supérieur, massif vosgien) ?

Il faudrait dépasser la barrière de la langue et tisser des liens avec les voisins suisses et allemands. Par exemple le château de plaine (Wasserbourg) d'Inslingen, près de Lörrach, offre un bel exemple de mise en valeur d'un site qui associe activité publique (mairie) et activité privée (restaurant).

Le travail effectué ces dix dernières années par l'Office de tourisme du Sundgau est exemplaire : panneaux explicatifs, circuits pédestres, guides de promenades pour marcheurs, cyclistes et VTT. Il faut dépasser les frontières entre zones d'activité des différents offices de tourisme. A Mulhouse on devrait, par exemple, trouver les informations concernant le Sundgau.

+ TEXTE LIBRE (toutes suggestions, remarques et références bienvenues)

En conclusion, parce qu'ils s'inscrivent dans un contexte, pour réanchanter les châteaux-forts, il faut réanchanter l'Alsace. Le respect, la conservation et la transmission doivent prendre le pas sur l'idée de profit et l'expression de vanités personnelles. L'intérêt pour les châteaux peut être suscité chez les jeunes, à l'école, à la maison et dans les médias, par des documentaires, des fictions, des visites ludiques, des chantiers de fouilles ou des travaux de conservation. Un centre de ressources régional, animé par des fonctionnaires issus du terreau associatif et particulièrement impliqués dans la cause des châteaux, peut fournir des éléments aux différents acteurs. Des élus et des employés municipaux pourraient être formés aux techniques simples de restauration des petits monuments. Un tourisme de proximité pratiqué avec intelligence favorisera forcément un tourisme plus large, respectueux des sites visités. Les deux fourniront aussi les bénévoles indispensables à l'entretien et au maintien des châteaux.